



VILLE DE PARMAIN -95620
Tél 01 34 08 95 83 – Fax 01 34 08 95 88

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTIONS SOCIALES**

N° 2021/06

Date de Convocation : 07/04/2021
L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil de l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de Madame Renée BOU ANICH, Vice-Présidente du CCAS de Parmain.

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 4

Votants : 8

PRÉSENTS :

Jean-Luc JOLIT, Dominique MOURGET, Dominique SUSPERREGUY (à compter du point n°6), Anne FLORKOWSKI.

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS : Loïc TAILLANTER donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Nadine CALVES donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Sylvie LABUSSIÈRE donne pouvoir à Renée BOU ANICH, Dominique SUSPERREGUY donne pouvoir à Renée BOU ANICH.

ABSENTS EXCUSÉS : Michel FREGNACQ, Alain FOURCROIX, Émile LHOMME.

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021

Vu les demandes de subventions reçues des associations de Parmain et des villes voisines,

Le Conseil d'Administration,

À L'UNANIMITÉ,

⇒ **VOTE** l'octroi des subventions suivantes pour l'année 2021 :

Associations	Subventions 2021
AAIAP (Aide Alimentaire l'Isle-Adam Parmain)	3 500 €
Ligue contre le Cancer	0 €
APED L'Espoir (6 familles parminoises)	600 €
AFSEP (Sclérose en plaques)	0 €
Secours Populaire (12 parminois aidés)	500 €
Club Parminois du Temps des Loisirs (23 parminois)	2 000 €
Association des Familles de l'Isle-Adam Parmain (97 parminois)	1 000 €
JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie)	300 €
Le Val d'Hissera (4 parminois) – Aide morale et matérielle réadaptation psychosociale	150 €
CNL (Confédération Nationale du Logement) 1 ^{ère} demande	0 €
AFM Téléthon – 1 ^{ère} demande	0 €
TOTAL	8 550 €



Renée BOU ANICH,

Vice-Présidente du CCAS.